

DEMANDES D'EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION

Documents à fournir obligatoirement, pour tout.e étudiant.e demandeur.deuse d'une exonération :

- Compléter le formulaire de demande d'exonération sur le site web, **l'imprimer et le joindre au dossier.**
- Relevé de notes :
 - du second semestre de l'année antérieure pour les demandes faites lors de la première campagne d'exonération (novembre), (sauf pour les néo-bacheliers),
 - du premier semestre de l'année en cours pour les demandes faites lors de la seconde campagne d'exonération (février).
- Photocopie du bulletin de versement des droits d'inscription.
- Photocopie du Certificat de scolarité
- Relevé d'Identité Bancaire.
- L'avis d'imposition auquel vous êtes rattaché(e) sur les revenus de l'année N -1.

Si vous n'avez pas d'avis d'imposition, vous devez fournir :

- Vos relevés bancaires des 3 derniers mois.
- Vos 3 derniers bulletins de salaire
- **Tout document complémentaire et utile à la Commission d'Aide Sociale.**